

N° 67 mars 2018

La Raison 91

Bulletin de la Fédération de l'Essonne de la Libre Pensée

Les Fusillés pour l'exemple auront leur monument !



Projet de monument « Aux fusillés pour l'exemple » qui sera érigé à Chauny, dans l'Aisne
(inauguration prévue le 7 avril 2019)
Bulletin de souscription en page 9

Prochain rendez-vous

**Saucissonnade du vendredi dit-Saint
MARCOUSSIS – Maison des Associations - 30 MARS 2018 - 19h**

(formulaire d'inscription en page 16)

Le mot du président

Dans le pâté clérical, certains voudraient nous forcer à ne voir que l'alouette musulmane et ignorer le cheval, c'est à dire les agissements des porteurs d'eau bénite de la Sainte Mère l'Église Catholique Apostolique et Romaine (S.M.E.C.A.R).

Pourtant, les faits sont les faits !

D'où vient la demande, en Alsace-Moselle, que l'enseignement religieux y soit obligatoire et que les religions musulmane et bouddhiste y soient intégrées ?

Qui a décidé l'octroi de fonds publics pour la promotion du tourisme marial à Lourdes ?

Qui bénéficie de milliards d'euros de fonds publics pour ses établissements d'enseignement ? Sont-ce des musulmans qui arrosent les établissements privés à Paris pour la plus grande gloire de la S.M.E.C.A.R. ?

Ajoutons le même questionnement au sujet des croix apposées depuis 1905 à l'entrée des cimetières et de la présence es-qualité d'élus à des cérémonies religieuses, etc., sans oublier les prétentions de certains pour que la théologie soit traitée d'égale à égale avec les sciences sur le Plateau de Saclay...

Ceux qui reprochent à la Libre Pensée de ne pas s'engager aux côtés des islamophobes, pourquoi ne dénoncent-ils pas et ne combattent-ils pas becs et ongles ces violations multiples de la loi de 1905 ?

« Renforcer la laïcité » comme le préconise le Préfet Gilles Clavreul, un proche de Manuel Valls, dans Le Monde du 24 février 2018, ou revendiquer l'abrogation des lois anti-laïques ne devrait-il pas commencer par résister, cas par cas, contre l'ingérence religieuse dans la sphère privée (université, entreprise, Région...) et faire respecter la loi de 1905 ?

Le nouveau Bureau de la Fédération est à l'œuvre :

Nous avons transmis plus de la moitié des cotisations annuelles à la trésorerie nationale dès la fin février.

Nous avons enregistré une dizaine d'abonnements à La Raison 91.

Nous avons diffusé largement un nouveau communiqué sur le projet de Centre culturel Teilhard de Chardin sur le Plateau de Saclay.

Nous poursuivons la campagne pour la réhabilitation des Fusillés pour l'exemple (publication du discours du 11 novembre d'Olivier Thomas, maire de Marcoussis).

Nous avons rencontré nos amis de Dourdan.

Nous avons assuré le suivi du dossier « Charte de la Laïcité » régionale de Mme Péresse.

Nous commençons à diffuser les actes du Colloque Havemann qui s'est tenu à Orsay en décembre 2016.

Nous préparons des réunions locales pour aider les adhérents à lutter pied à pied pour le respect de la loi de 1905, comme en Alsace-Moselle, en Vendée ou en Bretagne (Ploërmel)...

Rendez-vous le 30 mars pour la réunion du vendredi dit-Saint (pendant laquelle sera présenté mon nouveau livre *Les Libres Penseurs et l'Internationale*) suivie d'un buffet, gras comme il se doit.

Louis Couturier

Nos peines : Nous avons appris la disparition de Robert Labarre. Il avait rejoint la Fédération en 2004 et participé activement à la vie de la FNLP. Que nos amis de Vert Le Petit et de Ballancourt expriment au nom du Bureau nos plus vives condoléances à ses proches et à ses camarades.

Sommaire

Page 2	Le mot du président
Pages 3 & 4	Compte-rendu du Congrès de la Fédération de l'Essonne
Pages 5 & 6	A propos du projet « Maison d'Église » à Saclay et de Teilhard de Chardin
Pages 7 & 8	Mutins, réfractaires et déserteurs de la Première guerre mondiale..., par Alain Veyssset
Pages 9 & 10	11 novembre 2017 : discours d'Olivier Thomas, maire de Marcoussis
Page 11	<i>Pie XII n'était pas raciste, mais...</i> Billet d'humeur par Danièle Dugelay
Page 12	« On veut toujours être plus laïque que les autres », par Maurice Gelbard
Page 13	Etienne Dolet, « martyr de la raison, victime de l'Église sanglante », par Louis Couturier
Pages 14 & 15	Colloque Havemann : intervention de Grégory Chaboussant et publication des « Actes »
Page 16	Trésorerie

N.B. les articles signés n'engagent que leur auteur

**Compte rendu du congrès de la Fédération de l'Essonne
de la Libre Pensée (LP 91)
Marcoussis, le 27 janvier 2018**



21 présents, 4 excusés

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité et Daniel ROUSSEAU est désigné président de séance.

1/ Rapport d'activité :

Extraits du complément oral du Président de LP 91, Louis COUTURIER :

Notre bataille : surmonter l'esprit de clocher aux niveaux national et international.

Une page est tournée avec l'excellente tenue du Congrès de la FNLP à Evry, le succès du Congrès de l'AILP à Paris, le succès de l'Appel des Laïques, les recours gagnés...

Une profonde réflexion est en cours sur ce qu'est vraiment la laïcité, c'est-à-dire la séparation des Églises et de l'État, de la sphère privée et de la sphère publique. La Libre Pensée devient une référence dans le combat pour faire respecter la loi de 1905.

De nombreuses questions sont soulevées : « Charte laïque » de Mme Péresse, la laïcité dans les universités, dans les entreprises, les chantiers du Cardinal (projet d'implantation d'un Centre Theilhard de Chardin sur le Plateau de Saclay)...

Au cours de la discussion, sont intervenus : Philippe BOUYRIES, Michel MAYEN, Alain PICAUD, Alain VEYSSET, Jean-Charles MARQUISET, Françoise ROUSSEAU, André DAUDET sur les sujets suivants :

Importance d'avoir organisé avec succès le Congrès National à Evry avec une équipe de 20 à 30 camarades, donc renforcement des liens entre adhérents de la LP 91

Problème des croix à l'entrée des cimetières mises après 1905 (Gif sur Yvette)

Application de la loi de 1881 pour reconquérir l'espace public

Initiatives à Longjumeau pour le centenaire de la révolution russe

Poursuite du combat contre la loi Debré (tous les fonds publics à l'École Publique) et contre toutes les tentatives de remettre en cause la loi de 1905

Nécessité de s'adresser aux jeunes et de leur confier des responsabilités dans la LP

Financement du monument de la LP pour la réhabilitation des fusillés pour l'exemple (traités de lâches par Macron) à Chauny dans l'Aisne avec l'accord du Maire

Rassemblement du 11 novembre à Méréville avec l'ARAC, l'Union pacifiste

Musée d'Art Sacré de la cathédrale d'Evry financé frauduleusement avec des fonds publics (Jack Lang) : son accès est situé à l'intérieur du bâtiment

Mélange du cultuel avec le culturel

Réintroduction du religieux à l'école ou les hôpitaux (aumôneries...)

Le rapport d'activité a été approuvé à l'unanimité des présents.

2/ Rapport financier :

Françoise ROUSSEAU a fait état de la progression régulière depuis 3 ans du nombre d'adhérents et de la bonne santé financière de la Fédération (un bilan détaillé des dépenses et des recettes a été présenté à l'ensemble des congressistes).

(Suite page 4)

(Suite de la page 3)

Après avoir entendu le rapport de la Commission de contrôle des comptes et ses recommandations, le quitus est voté à l'unanimité ainsi que le rapport financier. Malgré l'augmentation des parts reversées à l'IRELP et à Entraide et Solidarité au niveau national, le congrès décide de laisser la cotisation départementale à 67 €.

3/ Initiatives retenues pour l'année 2018 :

- Organiser des réunions locales pour présenter la Libre Pensée et répondre aux questions, des réunions de dédicace du livre de Louis
- Suivre attentivement tout ce qui se met en place sur le Plateau de Saclay : faire respecter la laïcité (prévoir article dans *La Raison 91*)
- Rappeler la législation en vigueur aux maires de l'Essonne sur les croix à l'entrée des cimetières et les édifices religieux dans l'espace public (enquête)
- Collecter les adresses mail de toutes mairies et créer une adresse mail LP 91 (André)
- Organiser une conférence sur les Concordats avec Wanda lors du repas du Vendredi dit-Saint (le 30 mars)
- Inviter le responsable de l'ADMD 91 à notre AG du mois de juin
- Demander des contributions financières pour l'érection du monument des fusillés pour



Fédération Morbihannaise de la Libre Pensée

l'exemple - dont l'inauguration est prévue le 7 avril 2019 - à certaines communes (Marcoussis, Méréville, St Germain les Arpajon, Chalo St Mars...)

Constituer un Comité de rédaction de *La Raison 91* : prévoir la programmation des articles (principalement axés sur nos actions locales), de dossiers à thème...

Inviter Philippe et André aux réunions du Bureau de la LP 91 quand nécessaire
Mandater le Bureau pour choisir, en fonction de leur importance, les communiqués nationaux à transmettre aux adhérents.

4/ Renouveau des instances de la LP 91 :

Composition du Bureau, élu à l'unanimité :

- Président : Louis COUTURIER
- Trésorière : Françoise ROUSSEAU
- Secrétaire : Gérard BRUNET
- Vice-président : Alain VEYSSET
- Trésorier adjoint : Jean-François HAFFNER
- Secrétaire adjoint : Daniel ROUSSEAU

Commission de contrôle des comptes, élue à l'unanimité :

- Nicole GOBBI
- Martine LELONG
- Denis MOUCHEL.

Clôture du congrès

Après « *Les femmes et la Libre Pensée, la Libre Pensée et les femmes* » ...
« Les Libres penseurs et l'Internationale »
 par Louis Couturier
préface de Jean-Marc Schiappa

Commande en souscription du livre :

« Les Libres penseurs et l'Internationale », par Louis Couturier
 360 pages, illustrations.
 Prix public 31 euros - Souscription 24 euros
 Parution courant mai

Nom : Prénom :

Adresse postale :

Adresse électronique :

Nombre d'exemplaires :

Montant :

sans frais de port : x 24 = € avec frais de port : x 28 = €

renvoyer à : IRELP - 204 rue du Château des Rentiers - 75013 PARIS

COMMUNIQUÉ de la Fédération de l'Essonne de la Libre Pensée
A propos de l'ouverture fin 2019 d'une Maison d'Église sur le Plateau de Saclay

L'équipe constituée autour de l'évêque d'Evry, la PEPS (Présence de l'Église sur le Plateau de Saclay), continue de s'activer sur le projet. La question de son financement reste « une difficulté majeure » reconnaît-on à l'Evêché.

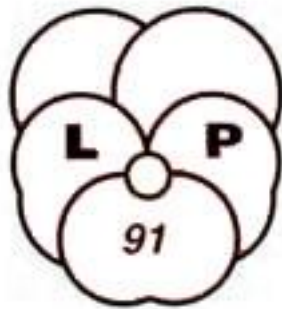
La PESP a récolté des dons, encore insuffisants, des anciens élèves des Communautés chrétiennes des Grandes Ecoles, de la Société de Jésus et des huit diocèses de l'Île de France. Une aide financière des Chantiers du Cardinal est espérée mais ceux-ci sont déjà très engagés dans d'autres projets.

Une S.C.I. Saclay / Teilhard de Chardin, chargée de l'acquisition des terrains, vient d'être constituée en décembre 2017. L'implantation se ferait dans le quartier du Moulon.

La PESP tient à ce que ce Centre mêle étroitement le « cultuel » et le « culturel » :

- lieu pour délivrer des formations diplômantes pour tous
- pôle d'accueil et de rencontre pour les étudiants étrangers
- et aussi église, visible sur tout le Plateau, d'usage modulable pour la prière et la célébration faisant office de « paroisse de semaine »

Dans un contexte général de volonté de reconquête cléricale, il est fort probable que les collectivités territoriales (communes, Communautés de communes, Département, Région) soient sollicitées pour garantir des emprunts ou pour verser des fonds.



La Libre Pensée n'a pas vocation à prendre parti sur les choix de cette PESP, ni sur ceux des Chantiers du Cardinal, ni sur ceux des citoyens ou d'entreprises de verser ou non des dons pour la réalisation de ce Centre qui se veut « à la croisée des domaines scientifiques, de l'éthique, et des disciplines philosophiques et théologiques ».

Par contre, la Libre Pensée veillera à ce que la loi de séparation des Églises et de l'État du 9 décembre 1905 soit bien respectée (article 2 : « La République ne reconnaît, ne paie, ni ne subventionne aucun culte ») :

- pas de garanties d'emprunts par les collectivités locales pour les travaux relatifs au Centre Teilhard de Chardin sur le Plateau de Saclay
- pas de cession de terrains à des taux inférieurs à ceux du marché par l'E.P.A. (Etablissement Public d'Aménagement de Paris-Saclay)
- pas un euro de fonds publics pour le financement de ce Centre, y compris pour ses fonctions prétendument culturelles : séminaires, diplômes universitaires thématiques, pôle de recherche, rencontres et débats « grand public »

Compte tenu des précédentes combinaisons qui ont permis de verser des fonds publics pour aider à la construction de la Cathédrale d'Evry sous prétexte de financer un Musée d'Art Sacré installé dans ses murs, la Fédération de l'Essonne de la Libre Pensée considère qu'il y a urgence pour les organisations et les élus laïques à renforcer leur vigilance pour que soit intégralement respectée la loi de 1905.

Le 1er mars 2018

Pierre Teilhard de Chardin (1881-1955)
Le faussaire, le paléontologue chrétien, l'homme du dialogue entre foi et science
Par Louis Couturier

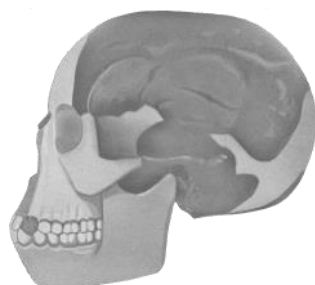
Un jésuite pur sucre.

Il est entré dans la Société de Jésus en 1899 et étudia dans un Collège jésuite en Angleterre. Il fut ordonné prêtre en 1911.

Un mystificateur confondu par le carbone 14.

Il fut célèbre pour avoir été partie prenante du canular scientifique connu sous le nom de « l'homme de Piltdown ». Cet « homo piltdownensis » trompa la prudence des plus hautes autorités en la matière de 1912 à 1953. Ils le considèrent

comme un lointain ancêtre inconnu, comme le « chaînon manquant » entre le singe et l'homme moderne... pour la plus grande gloire des Jésuites et de l'Angleterre. En fait, il s'avéra n'être qu'un montage très habile dû à un archéologue amateur, Charles Dawson, à un paléontologue réputé, Arthur Smith Woodward, et à... Pierre Teilhard de Chardin qui ne désavouera jamais ses complices mystificateurs.



Le crâne de l'« homme de Piltdown »
(Wikipedia).

(Suite page 6)

Il fut établi en 1953, grâce à la datation au carbone 14, que le crâne appartenait à un homme vieux de moins de 500 ans et que les mâchoires étaient celles d'un orang-outang. Les ossements avaient été teints. Les dents avaient été limées. Les fossiles de mammifères trouvés dans le gisement provenaient de Malte (la molaire d'hippopotame) et de Tunisie (la molaire d'éléphant). Teilhard de Chardin ajouta même une canine quelques temps après.

Un savant mondialement connu.

Il participa aux fouilles en Chine qui ont permis la découverte en 1929 d'un homo erectus, le sinanthrope dit « homme de Pékin ». Il a laissé une œuvre scientifique considérable de 4 000 pages publiées. Il fut directeur scientifique au CNRS. Ses biographes minimisent, voire font l'impasse, sur sa contribution à la mystification qui a abusé les paléontologues pendant 31 ans ! Certains vont même jusqu'à prétendre qu'il n'y était pour rien.

Le père de la paléontologie catholique.

Il reste la référence pour tous ceux qui veulent, à sa suite, établir un pont entre le darwinisme et les Saintes Ecritures, pour ceux qui se réclament comme lui de la théologie naturelle, de sa théologie de l'homme but du dessein intelligent d'un divin horloger.

Cette démarche reste celle du dominicain canadien Jacques Arnoud qui cornaque tant bien que mal les scientifiques du réseau « Science et Foi » d'Orsay. C'est aussi celle des conseillers scientifiques du pape François ou d'un Yves Coppens familier discret de l'Académie pontificale.

Sa théologie sert aussi de référence aux affabulations des créationnistes de l'Université Interdisciplinaire de Paris qui n'en sont pas à une imposture près pour justifier une lecture littérale de la Bible.

Un choix calculé des promoteurs de la maison d'église à venir sur le Plateau de Saclay.

Ce choix de Teilhard de Chardin comme nom de baptême de la future maison d'église n'est pas le fruit du hasard. Les Jésuites assument le mystificateur comme le scientifique. Après tout, l'homme de Piltdown n'est pas plus infréquentable pour eux que leur Jésus qui naît du Saint Esprit et qui ressuscite trois jours après sa crucifixion, ou qu'une Vierge qui monte au Ciel, ou qu'un Saint Denis qui porte sa tête sous le bras après sa décapitation, ou que les prétendus miracles à Lourdes.

Pour ceux qui considèrent la théologie comme une discipline scientifique au même titre que l'astrophysique, la biologie, la physique ou la géologie, il va de soi qu'elle doit prendre place sur le Plateau de Saclay comme le CEA, le LAL, l'IPN, l'ENS ou le synchrotron Soleil, et, ce qui ne gêne rien, vu les difficultés financières, à proximité de donateurs éven-

Michel de Pracontal

L'imposture scientifique en dix leçons



tuels, Thalès, EDF ou Danone... Pour eux, il va de soi que l'Eglise doit suivre les Grandes Ecoles et qu'elle ait pignon sur rue dans la future « Silicon Valley ».

Point n'est besoin d'être grand clerc pour s'attendre à ce qu'ils revendiquent la reconnaissance de leurs diplômes par l'Université, qu'ils proposent des interventions dans l'Université elle-même et qu'ils comptent toucher des fonds publics pour financer leurs activités culturelles et cultuelles dans l'Université des Langevin et Kahane, un des phares du rationalisme scientifique.

Pour la séparation entre Sciences et religion.

Il revient à la Libre Pensée de participer à la dénonciation des intrusions spiritualistes dans l'Université et des impostures scientifiques, à veiller à la séparation entre Sciences et religion avec les signataires du Manifeste adopté en septembre 2000 à l'issue d'un Colloque organisé par la FNLP (manifeste toujours actuel disponible auprès de la FNLP ou de la LP 91)

Louis Couturier

Mutins, réfractaires et déserteurs de la Première Guerre mondiale changent le monde, font trembler les vieux empires

À l'occasion du centenaire de la Révolution russe, une interrogation porte sur l'Etat-Major allemand dirigé par les deux compères Ludendorff et Hindenburg.

Un accord avec Lénine est passé pour lui permettre, en avril 1917, de traverser l'Allemagne, de rejoindre la Russie, en espérant qu'il prenne le pouvoir afin de négocier une paix séparée.

Lénine remplit son contrat ; après la Révolution d'Octobre qui porte les bolcheviks et leurs alliés au pouvoir, la paix que tout le peuple russe réclamait - et qu'aucun autre gouvernement n'envisageait, à part celui de Lénine - est signée en janvier 1918.

L'Etat-Major allemand ramène les troupes du front oriental vers le front occidental, pour l'offensive finale « La Grande Bataille de France » qui va gagner la guerre.

Sauf que ces généraux, maréchaux, obtus et bornés, tout comme les généraux, maréchaux du camp d'en face n'avaient toujours pas compris (ou n'avaient pas voulu comprendre...) la puissance de feu.

Les soldats allemands passent la Marne à Dormans le 15 juillet 1918 et se font massivement étriller, massacrer, comme aux premiers jours de la guerre, par les mitrailleuses, l'artillerie, l'aviation et les chars en plus. Ce que le soldat lambda avait compris dès août 1914 : « tu sors des tranchées, t'es mort ! », à la fin de la guerre, les grands chefs ne l'avaient toujours pas appris.

Que de tombeaux somptueux, de récompenses et d'honneurs perdus et inutiles pour de tels tâcherons...

Toutefois, lors du transfert vers l'Ouest, on déplore toujours la disparition de quelques régiments allemands que l'on n'a pas retrouvés...

Et cette question interroge aujourd'hui. En effet, le contact bien sous-estimé, entre les troupes allemandes et russes du Front oriental induit que les informations circulent au-delà des tranchées.

D'après André Bach, historien : « Dans l'armée russe,

on peut parler de véritables mutineries, très violentes, s'accompagnant de meurtres souvent atroces de centaines d'officiers. »

Le film « 20 000 Moujiks sans importance » en hommage aux soldats russes venus combattre et mourir en France, nous éclaire sur le fossé entre les soldats qui dorment au front dans les tranchées, tandis que les officiers russes, tous nobles, eux, dorment à l'hôtel... « Et puis, poursuit André Bach, il se produit des centaines de cas de fraternisations avec les soldats allemands ».

Cette fraternisation générale est fort peu étudiée, passée sous silence. Ce n'est que tardivement que l'on découvre que le moral est au plus bas, malgré la propagande ; que l'on découvre l'influence corrosive du mouvement révolutionnaire pour la paix, pour arrêter le carnage.

Blocus, misère, disette et désertions

De fait, explique Pierre Jardin dans le dossier du N° 36 de la revue « Guerres et Histoire », le ministre prussien de la Guerre n'a fait qu'ouvrir le courrier de centaines d'officiers et de soldats à leur famille qui décrivent ce qu'est réellement la situation du front. Récit qu'ils complètent à l'occasion des permissions, noircissant encore le tableau, le tout véhiculé par le bouche à oreille et amplifié..

Ils ne se contentent pas d'informer leurs familles, mais envoient leurs lettres aussi, aux différents ministères de la Guerre de l'Empire allemand pour leur faire part de leur indignation...

Les trains des permissionnaires sont le théâtre de propos véhéments, d'imprécations et de diatribes anti-guerre. « Au fil du temps » certains soldats « oublient » de

repartir... Surtout dans les campagnes où leur présence dans la ferme familiale n'échappe à personne, au point que le maire d'une commune rurale de Rhénanie en informe le général commandant la région militaire, en constatant que, si cela se produit ailleurs, ce sont des divisions entières dont le front est privé...



Actes du colloque de Toulouse, page 388

(Suite page 8)

(Suite de la page 7)

Ce qui influe aussi sur le moral du soldat de façon presque aussi tragique, c'est la situation de l'arrière et la pression du blocus de l'Angleterre, de la France et des Etats-Unis.

Les Empires centraux sont affamés. Les hommes sont partis au front, comme tous les belligérants, mais aussi les chevaux : on ne peut plus cultiver. La disette générale, dans ces Empires, affaiblit les populations ; les maladies bénignes emportent vieillards et enfants alors que les puissances de l'Entente sont ravitaillées par leurs colonies et le reste du monde.

Quoi de pire pour un soldat que d'apprendre la mort de ses enfants ? N'était-ce pas plutôt pour leur assurer un avenir qu'on leur avait demandé de faire cette guerre ?

« Le sens individuel du devoir, la pression familiale ou sociale, le risque de sanction, le tabou de la désertion, tout a disparu, l'homme rompt avec l'armée sans crainte ni remords... ». D'autres retournent au front avec l'intention de ne pas y arriver.

Comme les divisions en ligne ou en réserve changent souvent de positions, les bureaux de l'arrière sont souvent incapables de les situer et ne peuvent orienter les hommes, surtout si ces derniers font des déclarations fantaisistes.

Ils restent donc à l'arrière, s'entassent dans les villes de Belgique, de Rhénanie, les gares de triage. Celles-ci, bien pratiques pour prélever sur les trains le ravitaillement du front, deviennent des zones de non-droit...

Dès juillet 1918, réfractaires et déserteurs disloquent l'armée allemande. On estime qu'il y aurait eu, à l'arrière du front Ouest, entre 750 000 et 1 million de

ces soldats en rupture de ban sur les 5,7 millions, tous fronts confondus, de l'armée allemande. Rien ne va plus non plus sur le front ouest lui-même, où les hommes refusent simplement de monter en ligne, montrant un manque d'enthousiasme certain, pour affronter les chars alliés...

L'essentiel des pertes subies par les combats d'août et septembre 1918 est constitué de disparus. Cela signifie le plus souvent que les hommes se sont tout bonnement rendus sans combattre. L'offensive victorieuse franco-américaine de Saint-Mihiel doit beaucoup au fait qu'au premier coup de canon, la 77ème division d'infanterie allemande qui leur faisait face, a mis bas les armes ; elle a « disparu » !

L'État-Major constate ainsi que les troupes valables que l'on rapatrie du front Est « disparaissent » elles aussi pendant le transport, parfois jusqu'à 20% des effectifs ! Des mesures sont prises : wagons fermés (plombés ?), gardes armés... Les dernières recrues ne veulent pas non plus partir. Cela provoque des émeutes comme à Ingolstadt où l'hôtel de ville est mis à sac.

C'est, après la paix signée de Brest-Litovsk, une volonté générale des soldats de l'Empire allemand de se mettre hors du système, de ne plus participer à une aventure jugée sans issue.

La grève

On dit bien trop souvent, et de façon méprisante, que le syndicalisme français n'est pas à la hauteur du syndicalisme allemand.

De façon assez étonnante, les paroles de « l'Internationale », *décrétons la Grève aux armées* se sont bien appliquées en France en 1916 et de façon unitaire, unanime, et victorieuse, quant à ses objectifs...

(Suite page 11)

Souscription

Je verse :€ pour l'érection du monument aux Fusillés pour l'exemple.

Nom : Prénom :.....

Association :

Qualités :

Adresse :

Chèque à l'ordre de : « **A.E.M.H.F.E.** » **Association pour l'érection d'un monument en hommage aux Fusillés pour l'exemple**

A envoyer à : **Nicole Aurigny - AEMF - 49 rue Quentin Barré 02100 Saint-Quentin**

Cérémonie du 11 novembre 2017

Discours prononcé par M. Olivier Thomas, maire de Marcoussis

Monsieur le Président de la FNACA,
Capitaine Djéanne cheffe du 2^e escadron du 121^e
régiment du Train,
Mesdames et messieurs les élus,
Monsieur le chef de la brigade des pompiers de Mar-
coussis,
Chers enfants élus du CME,
Pompiers et jeunes sapeurs pompiers,
Mesdames et Messieurs,

Nous sommes réunis ici au pied de notre monument
aux morts, dont l'esplanade vient d'être rénovée,
pour célébrer le 99^e anniversaire de l'armistice du 11
novembre 1918.

Depuis 2014, dans le cadre du centenaire de la
Grande guerre, chaque année, avec l'association his-
torique, l'Amaa, l'amicale philatélique, l'Amfai, le
Syndicat d'initiatives, les écoles et les services de la
commune, nous avons mis en place un cycle d'expo-
sitions et d'événements, pour mieux comprendre la
Première Guerre mondiale, sous tous ses aspects et
notamment son impact sur notre village.

Sur les près de vingt millions de morts et davantage
encore de blessés, La France a perdu près de 2 mil-
lions de ses enfants et enregistré 4 millions de bles-
sés.

Parmi ces 2 millions de morts, 639 exactement,
comme en témoignent les travaux du général Bach,
ont été fusillés pour l'exemple, tirés au sort au ha-
sard pour servir d'exemples à leurs frères d'armes.

639 combattants à qui, cent ans plus tard, on refuse
toujours la mention de morts pour la France.

639 qui se sont pourtant battu mais dont l'exécution
par nos propres soldats servait aux généraux à faire
régner une discipline de fer.

639 dont les familles ont été marquées du sceau de
l'infamie, parfois par pur hasard, souvent pour des
broutilles, mais toujours par injustice.

639 dont les 6 fusillés de Vingré, qui pris dans une
escarmouche en novembre 14 ont réussi à échapper
aux Allemands, mais sont accusés injustement
d'abandon de poste.

Aujourd'hui ils seraient traités en héros. En 1914,
pour servir d'exemple, pour inciter les hommes à
rester sur place plutôt qu'à s'échapper, les généraux
décident d'en tirer 6 au hasard parmi toute l'es-
couade et de les faire fusiller.

Parmi eux le caporal Henry Floch qui écrit cette der-
nière lettre à sa femme Lucie.

« Ma bien chère Lucie,

*Quand cette lettre te parviendra, je serai mort fusil-
lé. Voici pourquoi : le 27 novembre, vers 5 heures du
soir, après un violent bombardement de deux heures,
dans une tranchée de première ligne, et alors que
nous finissions la soupe, des Allemands se sont ame-
nés dans la tranchée, m'ont fait prisonnier avec deux
autres camarades. J'ai profité d'un moment de bous-
culade pour m'échapper des mains des Allemands.
J'ai suivi mes camarades, et ensuite, j'ai été accusé
d'abandon de poste en présence de l'ennemi.*

*Nous sommes passés vingt-quatre hier soir au Con-
seil de Guerre. Six ont été condamnés à mort dont
moi.*

*Je ne suis pas plus coupable que les autres, mais il
faut un exemple.*

*Mon portefeuille te parviendra et ce qu'il y a de-
dans. Je te fais mes derniers adieux à la hâte, les
larmes aux yeux, l'âme en peine. Je te demande à
genoux humblement pardon pour toute la peine que
je vais te causer et l'embarras dans lequel je vais te
mettre...*

Ma petite Lucie, encore une fois, pardon.

*Je meurs innocent du crime d'abandon de poste qui
m'est reproché. Si au lieu de m'échapper des Alle-
mands, j'étais resté prisonnier, j'aurais encore la vie
sauve. C'est la fatalité.*

Ma dernière pensée, à toi, jusqu'au bout. »

639 Fusillés pour l'exemple, dont chaque année je
rappellerai la mémoire.

639 sur 2 millions de morts, c'est peu, mais quand
bien même il n'y en aurait qu'un seul, il serait juste
de demander sa réhabilitation au fronton de la Répu-
blique.

639 !

2 millions de morts !

134 : Marcoussis, comme tous les villages de France,
comme tous les villages d'Allemagne, comme de
nombreux pays du monde engagés dans cette guerre
mondiale, a payé un lourd tribut à cette guerre de
position sur le sol français.

134, fauchés la plupart du temps, dans leur jeunesse,
qui ne sont pas revenus dans notre village. Ce sont
des dizaines d'autres qui revinrent blessés, blessés
dans leurs corps, blessés dans leurs âmes, blessés à
jamais de l'horreur de la guerre.

(Suite page 10)

(Suite de la page 9)

639, 2 millions, 130...

Des nombres, des décomptes, des numéros...

Mais derrière ces chiffres terribles, ce sont des visages, des noms, des vies...

Des noms qui seront appelés tout à l'heure, égrenés un à un, comme autant de pierres blanches qui marquent notre mémoire, comme autant d'empreintes de visages moulés dans l'argile pour commémorer les leurs, comme autant de colombes qui s'envoleront vers le ciel...

Vers le ciel. Vers le ciel justement.

« De n'importe où, on peut s'élancer vers le ciel » écrivit Sénèque.

Dans les enfants de Marcoussis mobilisés dans cette guerre, six l'ont été dans l'aviation.

Elie Védrenne, Emile Manon, Ambroise Buisson, soldats dans des groupes d'aviation, qui revinrent tous les trois au village.

Et trois qui ne revinrent jamais, disparus au combat : Paul Pinotier, qui fut charpentier dans l'aviation maritime, Marcel Mouton qui était seconde classe au 1^{er} groupe d'aviation et Guy de Bammeville qui était pilote, lieutenant, mort au combat aérien le 20 septembre 1916 dans sa 21^e année.

La Première Guerre mondiale fut le théâtre de la première guerre aérienne. L'aviation est encore balbutiante en ce début du siècle mais très vite, d'abord pour des missions d'observation des lignes ennemies, puis rapidement pour des missions de combat, elle est devenue un enjeu stratégique.

Dans cette drôle de guerre de positions où les lignes ennemies se font fronts et semblent parfois immuables, tant chaque mètre au sol fait l'objet de combats acharnés, dans cette guerre enlisée dans la terre alourdie des obus, dans cette guerre, c'est dans le ciel que cela bouge le plus vite.

C'est dans le ciel que nos poilus aperçoivent au-dessus de leurs casques ces drôles de machines faites de bois et de toile, légère comme des guêpes, fines comme des cigognes.

Je ne sais pas si vous avez vu ces avions, mais il faut être passionné pour s'y aventurer.

Guy de Bameville est un de ceux-là.

Mobilisé à 20 ans dans l'infanterie, sachant piloter une automobile, ce qui est déjà rare pour l'époque, il devient élève pilote et passe son brevet militaire le 12 mars 1916. Il est alors enrôlé dans la fameuse escadrille 26, dite escadrille des cigognes, dans laquelle servait Roland-Garros qui mourut aussi en

combat aérien en octobre 1918 et qui fut l'inventeur du tir au travers des hélices.

Bammeville est un des premiers pilotes des avions Nieuport qui remplacèrent les Morane-Saulnier des débuts de l'escadrille.

Le 6 septembre 1916 il inaugure un Nieuport lors d'une mission de reconnaissance en compagnie de 3 autres appareils.

Le 12 c'est une nouvelle mission au-dessus des lignes ennemies aux alentours de Péronne dans la Somme. Le 13 septembre il livre son premier combat aérien seul face à quatre Drachen allemands qu'il force tous les quatre à se poser.

Le 20 septembre il se trouve à nouveau dans le ciel de Péronne sur un nouvel appareil, le Nieuport 21 livré la veille. Il engage le combat face à un avion Allemand mais est touché par un tir venant du sol de la DCA allemande. Blessé gravement il réussit néanmoins à se poser au milieu des lignes allemandes entre Chaulnes et Morchain. Il est fait prisonnier mais succombe à ses graves blessures à l'âge de 21 ans et 3 mois.

A travers la mémoire de Guy de Bammeville, dont je salue la famille ici présente, je veux bien sûr comme chaque année honorer la mémoire de toutes les victimes de cette guerre.

Quelle folie que cette guerre, dont les généraux étaient formés aux combats à cheval mais qui verra l'avènement des premiers tanks, des véhicules motorisés et des premiers avions assemblés de quelques clous.

Quelle folie dans cette folie qu'est l'aviation de l'époque.

Ces pilotes, comme le jeune Bammeville, tutoyaient la mort et se lançaient dans des combats aériens, comme jadis les chevaliers dans les tournois. Avec respect de leurs adversaires, aussi aventureux qu'eux-mêmes, tel le célèbre baron rouge, aussi passionnés par ses débuts de l'aviation et par cette ivresse des premiers vols, cette ivresse de liberté.

Quel choc entre cette formidable aventure, ce frisson de liberté infinie et cette terrible guerre.

Et je pense aux paysages désolés de la Somme, cent mille fois bombardés qu'ont dû observer Guy de Bammeville lors de ses vols.

Au sol, tout est noir des trous d'obus, plus un arbre, plus rien qui ne bouge, des hommes terrés dans les tranchées...

Au ciel, l'infini du bleu, l'ivresse des profondeurs, la légèreté de l'air, le rêve d'Icare.

L'homme est-il un animal comme les autres ?

Telle est la question thème de notre festival de philosophie qui a démarré hier soir.

(Suite page 11)

Billet d'humeur, par Danièle Dugelay
Pie XII n'était pas raciste, mais...

On se souvient de la déclaration de Manuel Valls qui aurait préféré voir à Evry un peu plus de blancs, de whites, de blancos. Non, il n'est absolument pas raciste, mais... Nous pouvons en dire autant de Pie XII.

En effet, le 26 janvier 1944, le ministère des affaires étrangères britannique reçoit une demande du Vatican transmise par le diplomate Francis d'Arcy Osborne dans ces termes :

« Le cardinal secrétaire d'État m'envoie aujourd'hui vous dire que le pape espère qu'aucun soldat allié de couleur ne figurera parmi les forces armées qui pourraient stationner à Rome après la libération. Il s'est empressé d'ajouter que le Saint-Siège ne faisait pas de distinction de peau, mais il espère qu'il sera possible d'accéder à cette demande. »

Source : Manuel d'histoire critique – Hors-série du Monde Diplomatique M 01304.

(Suite de la page 8)

Bien sûr, les soldats du front n'étaient plus syndiqués, mais leur mouvement puissant et profond rappelle d'autres actions « Lutttes de classes » qui se sont produites et se produiront encore.

Du printemps 1916 au printemps 1917, un mouvement général de refus d'obéissance se met en place avec des « grèves perlées » ponctuelles, des unités qui renâclent, refusent de monter au front ou de sortir des tranchées pour attaquer. C'est le contrôle postal qui révèle à l'Etat-Major français les revendications communes : problème lancinant des permissions, deux ans et demi de guerre - ils savent la faire -, refus des offensives meurtrières et inutiles.

Toutefois, les sous-officiers qui encadrent la troupe sont des soldats mobilisés, ceux d'active ont disparu. Petits cadres, instituteurs, notables instruits, attachés aux valeurs républicaines, ils évitent les débordements violents contre les officiers, mais s'engagent dans le mouvement.

La hiérarchie a eu « chaud aux fesses » comme dit André Bach. Pétain, qui prend la place de Nivelles, écoute les doléances, instaure « un dialogue social », satisfait les revendications de permissions, de qualité de la nourriture, applique une répression mesurée (répression quand même !), une cinquantaine d'exécutions eu égard à celles des trois premières années de guerre... En 1917, 90% des sentences sont commuées par les autorités civiles. Les « Pauvres Cons Du Front » ont fait comprendre aux politiques et au haut commandement qu'on ne pouvait continuer ainsi et qu'ils aspiraient au minimum à être mieux traités et écoutés.

En déplaçant le corps expéditionnaire russe du front à La Courtine, la hiérarchie militaire avait donc une assez claire conscience des risques de contagion révolutionnaire due à la présence d'un Soviétique en France... La hiérarchie militaire allemande, elle, n'a rien pu faire contre cette contagion. Le mot « Paix » résonnait dans la tête de tout un peuple à bout de force. L'armée allemande s'est disloquée, la Révolution allemande de novembre 1918 a tout balayé.

Alain Veysset

(Suite de la page 10)

L'homme est un animal c'est indubitable. Mais quel animal est-il capable ainsi du pire comme du meilleur ?

Quel animal est-il capable d'envoyer ses congénères se faire fusiller pour l'exemple ?

Quel animal est capable d'imaginer, de concevoir, de construire et de chevaucher une machine qui imite d'autres animaux ? De rêver d'être un oiseau ?

Aucun autre animal n'est aussi destructeur et aussi inventif.

Et c'est justement cette inventivité, cette puissance de création et ce petit grain de folie qui porte en nous l'espoir.

C'est ce petit grain de folie qui habite les pilotes de l'association Jean-Baptiste Salis qui vont apparaître dans le ciel sur d'authentiques avions de cette Grande guerre, et que je remercie mille fois de cet hommage en hélice à Guy de Bammerville

C'est ce petit grain de folie qui fait de nous des animaux capables d'espérer...

Capables de nous souvenir ensemble du pire, pour imaginer demain le meilleur, inlassablement,

Capables de lever les yeux vers le ciel,
De penser à Guy, à Marcel et à Paul,

De lever les yeux vers le ciel
De penser à la vie, à la jeunesse, à la Paix

De lever les yeux vers le ciel
Dans le silence assourdissant des hélices
Qui battent l'air comme nos cœurs la chamade

De lever les yeux vers le ciel...

« On veut toujours être plus laïque que les autres » *Par Maurice Gelbard*

Qui se souvient de cet entretien télévisé où le Général s'écriait qu'on n'allait pas construire l'Europe en répétant « Europe ! Europe ! »

Aujourd'hui, nombreux sont ceux qui sautent comme des cabris en répétant « Laïcité ! Laïcité » ou « Loi 1905 ! loi 1905 ! »

Rappelons que cette loi dite de « Séparation des Eglises et de l'Etat » n'écrit jamais dans ses 44 articles les mots *Séparation, Eglises, Etat* et encore moins *Laïcité*, mot qui ne fut prononcé que deux fois entre le 4 mars et le 9 décembre 1905. Le dernier jour, ses adversaires proposèrent de la renommer « *Lois sur les nouveaux rapports entre les Eglises et l'Etat* », ce qu'elle est ; mais il aurait fallu repasser devant la Chambre des députés et le Gouvernement était pressé d'en finir.

Nous avons l'habitude de lier cette loi à la laïcité à cause de notre anticléricalisme viscéral.

Nous n'en connaissons généralement que les deux premiers articles – et encore ! :

article 1 :

La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées ci-après dans l'intérêt de l'ordre public.

Première remarque : c'est la reprise de l'article 10 de la déclaration des Droits de l'Homme de 1789 : *Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la Loi. Les opinions religieuses sont des opinions comme les autres contrairement à la volonté de certains qui, aujourd'hui, distinguent liberté de pensée et liberté religieuse.*

Deuxième remarque : ce libre exercice des cultes, garanti par la loi, est la seule liberté publique à jouir de cette assurance dans le seul pays du monde à lui donner force de loi.

article 2 :

La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte. En conséquence, à partir du 1er janvier qui suivra la promulgation de la présente loi, seront supprimées des budgets de l'Etat, des départements et des communes, toutes dépenses relatives à l'exercice des cultes. Pourront toutefois être inscrites aux dits budgets les dépenses relatives à des services d'aumônerie et destinées à assurer le libre exercice des cultes dans les établissements publics tels que lycées, collèges, écoles, hospices, asiles et prisons.

Les établissements publics du culte sont supprimés, sous réserve des dispositions énoncées à l'article 3.

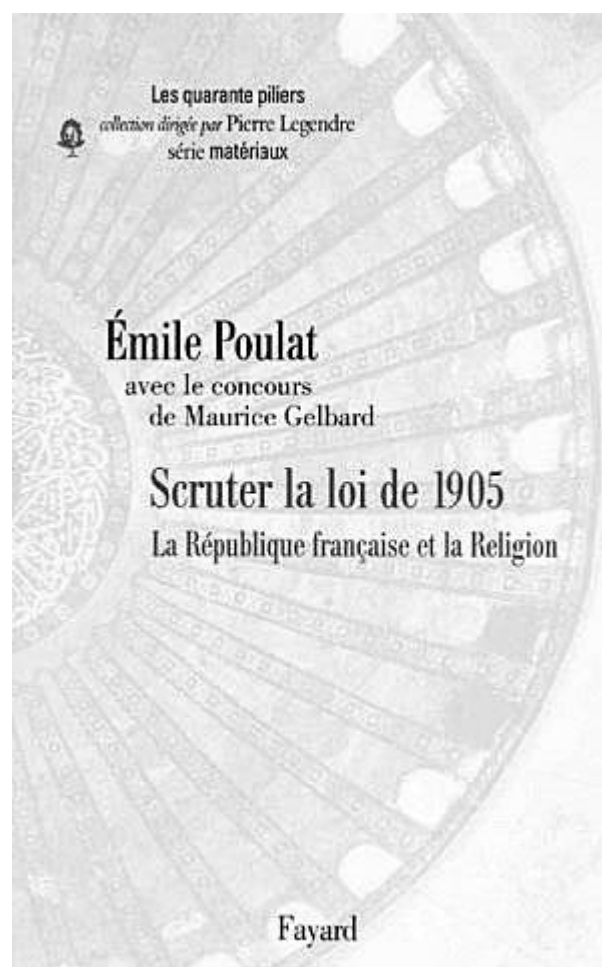
La République peut donc parfaitement subventionner des associations d'obédience catholique, juive, protestante, bouddhiste, du moment que ce ne ce sont pas des associations *culturelles destinées au fonction-*

nement d'un culte, comme elle subventionne des associations laïques ; que ça nous plaise ou non. Il ne nous faut veiller qu'à l'équité. Et s'il y a un bureau des cultes au ministère de l'Intérieur, il n'y a pas pour autant de ministre de l'Intérieur ET des Cultes.

La laïcité fait débat depuis un certain temps pour stigmatiser l'Islam. Ces gens qui condamnent des attitudes outrancières de certains pratiquants de cette religion n'ont jamais condamné des attitudes outrancières d'autres religions majoritaires en France. Héraut de la laïcité nous ne les avons jamais vu défendre l'école laïque par exemple. Non, l'Islam ne serait pas par nature plus hermétique aujourd'hui à la laïcité que ne l'était le culte catholique en 1905. La laïcité n'a pas à s'adapter à une religion, de même qu'aucun croyant ne peut réclamer de droits particuliers.

Personnellement, j'ai une tendresse pour l'article 31 de cette loi :

« Sont punis de la peine d'amende prévue pour les contraventions de la 5ème classe et d'un emprisonnement de six jours à deux mois ou de l'une de ces deux peines seulement ceux qui, soit par voies de fait, violences ou menaces contre un individu, soit en lui faisant craindre de perdre son emploi ou d'exposer à un dommage sa personne, sa famille ou sa fortune, l'auront déterminé à exercer ou à s'abstenir



(Suite page 13)

(Suite de la page 12)

d'exercer un culte, à faire partie ou à cesser de faire partie d'une association culturelle, à contribuer ou à s'abstenir de contribuer aux frais d'un culte. »

Je simplifie : Il est interdit d'obliger les gens à croire (même maintenant dans les départements concordataires), comme il est interdit d'obliger les gens à ne pas croire. Et ceci s'applique à tous. La Laïcité est peut-être là.

La République ne juge personne selon ses croyances ou appartenances présumées. Ce n'est ni une police de la pensée, ni une option philosophique parmi d'autres valeurs particulières.

La République est séparée des religions, elle n'a pas à organiser les cultes, contrairement aux intentions des Gouvernants et ce depuis une vingtaine d'années ; même s'ils ont à faire face à des problèmes qui auraient pu être résolus ou amoindris de-

puis longtemps.

A ceux qui clament qu'en 1905 il n'y avait pas de musulmans en France, il faut répondre qu'en Algérie, département français, on en comptait 10 millions ; que lorsqu'on inaugura la Mosquée de Paris, construite sur fonds publics, le Président du Conseil déclara que la France (avec ses colonies) était le plus grand pays musulman !!! Mais voilà, la loi de 1905 n'a jamais été appliquée aux musulmans d'Algérie puisqu'ils n'étaient pas citoyens (et même lorsqu'ils le furent). Le colonialisme aveugle et stupide nous aura fait rater cette rencontre.

Dans quelle mesure les partisans des racines chrétiennes de la France ne sont pas également des nostalgiques de l'Algérie française, revanchards de leur déconvenue ?

Maurice Gelbard

Note de lecture

Etienne Dolet, « martyr de la raison, victime de l'Eglise sanglante »

par Louis Couturier

Mes amis de l'Association Laïque Lyonnaise des Amis d'Etienne DOLET éditent « La Doloire », une petite revue bien documentée et bien illustrée. Ils en sont au n° 34. La Doloire vient de rééditer un roman historique de Jules LERMINA « le martyr d'Etienne Dolet » qui fut publié en feuilleton en 1904 dans le quotidien libre-penseur « l'Action », puis en 1930 dans le journal « Le Populaire » en 136 parutions. Un ouvrage de 443 pages qui se lit comme du ZEVACCO. Autant dire qu'il se dévore ! Jules LERMINA nous entraîne, à la suite des déménagements forcés d'Etienne DOLET de la Vanoise à Toulouse-La-Sainte, à Lyon-La-Riche puis à Paris-Le-Royal pour échapper aux sbires de l'Inquisition. Il nous fait rencontrer l'ami de DOLET, Jean de CATURE martirisé en 1532, RABELAIS, Clément MAROT, Marguerite de Navarre et les humanistes imprimeurs de la Renaissance. Comme ZEVACCO ou Alexandre DUMAS, Jules LERMINA prend des libertés avec l'histoire pour nous sur-

prendre par des rebondissements et nous tenir en haleine jusqu'à la fin, connue, place Maubert à Paris où DOLET est brûlé après avoir été torturé, le 3 août 1546, à 37 ans accomplis, jour de la Saint-Etienne.

« La démocratie et la libre-pensée s'honorent en célébrant à la date sinistre du 3 août, la mémoire d'Etienne DOLET, de cet homme de bien qui fut de bonne volonté et d'honnête conscience et qui, un des premiers en France, se montra le champion de la justice et de la vérité. Martyr de la raison, victime de l'Eglise sanglante ». Tels sont les derniers mots du roman.

« O ineptie des Inquisiteurs ! O niaiserie des bourreaux ! » souligne Jean JAURES dans un long article écrit le 7 août 1904 sur Etienne DOLET, publié le 17 avril 1930 dans « Le Populaire » et reproduit en préambule de cet ouvrage.

Bonne lecture.

Louis COUTURIER

Ah ! Si j'étais la fraternité !

*Ah ! Si j'étais la fraternité !
Je règnerais sur le monde entier ;
Je danserais au milieu des fleurs
Dans les champs du bonheur.*

*Ah ! Si j'étais la fraternité
Je vivrais plus longtemps ;
Je règnerais sur la terre
Pour effacer les misères
J'arroserais les déserts
J'arrêteraient les guerres
Plus un enfant n'aurait faim.*

*Ah ! Si j'étais la fraternité
J'accrocherais des fleurs sur le vent
Et avec les oiseaux, en chantant,
Je déploierais les arcs en ciel
Pour accueillir les hirondelles.*

*Ecoutez- moi chers parents
Soyez toujours fraternisants
Car je ne suis qu'un enfant...*

**Classe du cours moyen.
Ecole de 63950 St Sauves-d'Auvergne.**

Colloque organisé par la Fédération Nationale de la Libre Pensée le 10/12/2016
« Dialectique, matérialisme, science moderne »
Autour de la vie et de l'œuvre de Robert Havemann

Intervention de Grégory Chaboussant
Physicien, chercheur CNRS-CEA, LP 91

Quel est l'objet de ce colloque ? Comprendre les combats d'un homme qui a lutté contre le nazisme, contre le stalinisme, dans son pays. Il a défendu les principes de la recherche scientifique contre les dogmes. Il a mis au-dessus les principes de raison, de doute, de preuve par l'expérience, contre les croyances, les superstitions, les dogmes de toutes sortes. Je pense que nous reviendrons en détails sur son action et ses travaux, sur ses pensées.

La vie scientifique de Havemann s'inscrit dans un contexte exceptionnel. Il est témoin de deux révolutions scientifiques, la physique quantique et la relativité générale en 1916. La physique et la chimie ont été profondément bouleversées par la physique quantique.

D'abord, on a découvert les atomes, leur structure, les particules qui les composent. Ensuite on a découvert les lois qui régissent la matière à l'échelle de l'atome et de la molécule. On doit ces découvertes à la longue liste de pionniers : Einstein, Planck, Bohr, Curie, Schrödinger, De Broglie, Heisenberg, Dirac, etc. A cette époque sont nés les concepts de quantification de l'énergie, de dualité onde-corpuscule, de non localité, de superposition quantique, de lois probabilistes, du principe d'incertitudes, d'antimatière, etc.

C'est un changement très profond qui a remis en cause le principe de réalité, qui a remis en cause notre compréhension sensorielle de l'univers :

- Une particule peut-être à la fois ici et là-bas, elle a une certaine probabilité d'être présente à tel ou tel instant.
- On ne peut pas connaître simultanément la position et la vitesse d'une particule...
- La lumière est une onde mais ce sont aussi des grains de lumière (d'énergie), et c'est cette dualité qui permet de comprendre la lumière.
- On peut avoir de la matière et de l'antimatière, en tous points inverses de la matière.

Je pense que nous reviendrons au cours de cette journée sur les conséquences philosophiques induites par la physique quantique.

Parmi les questions que pose Havemann :

- Comment faire coexister matérialisme dialectique et physique quantique ?
- Comment rendre compte du caractère probabiliste de la physique quantique (les fameux dés d'Einstein [*]) ?
- Quelle est la réalité et comment réconcilier les lois physiques à l'échelle de l'atome avec celle à notre échelle ?

La physique quantique a été à un tel point révolutionnaire qu'on a voulu l'interdire ! Discours du 24 juin 1947 d'Andreï Jdanov, numéro deux dans la hiérarchie du P.C.U.S, derrière Staline : « Dans une

(Suite page 15)



Illustration du « paradoxe de Schrödinger » empruntée au livre de Serge Boisse, « La physique quantique pour les nuls »

(Suite de la page 14)

égale mesure, les subterfuges kantien des physiciens atomistes contemporains les amènent à des déductions sur le « libre arbitre » de l'électron, à des essais pour ne représenter la matière que comme un ensemble d'ondes et à d'autres diableries. »

Maintenant, 100 ans après l'avènement de la physique quantique, nous savons non seulement qu'elle décrit parfaitement les faits expérimentaux mais elle a un pouvoir prédictif remarquable. Elle n'a jamais été mise en défaut, sauf dans quelques cas très particuliers, dans les conditions extrêmes que l'univers a pu connaître au moment du bigbang.

Cependant, nous avons toujours du mal à nous représenter cette explication du monde matériel. Comme le disait le physicien américain Richard Feynman : « celui qui vous dit qu'il a compris la mécanique quantique, vous raconte des histoires... », ou bien encore le physicien Danois Niels Bohr : « tout ce qu'on appelle le réel est constitué d'objets qui ne peuvent pas être considérés comme réels. Si la mécanique quantique ne vous choque pas

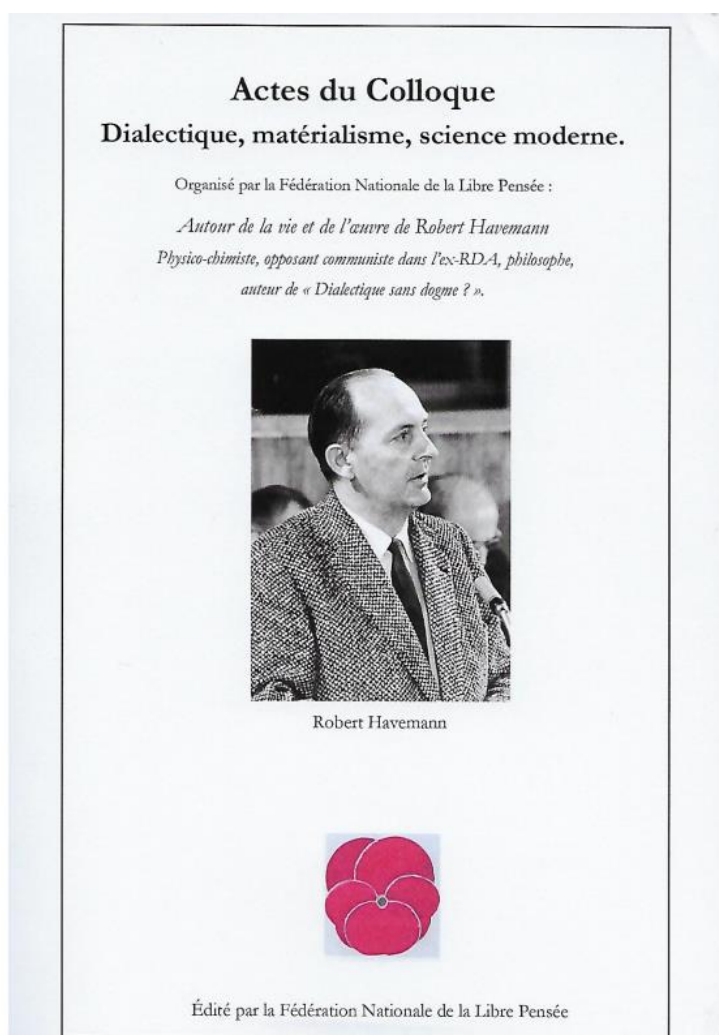
profondément, c'est que vous ne l'avez pas encore comprise. »

100 ans après, la mécanique quantique fonctionne, on sait l'utiliser, elle prédit et explique les phénomènes naturels, mais rien ne dit que c'est la théorie définitive et complète ! C'est une représentation mathématique choquante car elle remet radicalement en cause le sens commun.

C'est pourquoi elle a pu s'attirer au mieux du scepticisme (comme Einstein dans une certaine mesure), au pire le rejet et la condamnation (cf Jdanov). Entre autres, ce fut un des combats de Robert Havemann sur lequel nous allons revenir au cours de cette journée.

[*] « La mécanique quantique est certainement très imposante, mais une voix intérieure me dit que ce n'est pas encore la vraie solution. La théorie décrit beaucoup de choses, mais elle ne nous rapproche pas du secret ultime de la nature. Je suis convaincu, au plus profond, que Dieu ne joue pas aux dés. »

Attribué à Albert Einstein.



Ouvrage disponible sur commande auprès de Françoise Rousseau, au prix de 12 Euros + 2 € de frais de port

La page trésorerie

Pour soutenir et recevoir seulement *La Raison 91* : 12 € minimum Chèque à l'ordre de « LP 91 »

NOM :	Prénom :
Adresse :	
Code postal :	Ville :
Téléphone :	
Email :	
Fait le	
Signature	



Pour adhérer à la LP 91

- Adhésion simple comprenant l'adhésion à la FNLP et à la LP 91 (y compris pour recevoir *La Raison 91*) : 67 €
- Adhésion + abonnement à *La Raison* : 67 € + 13 € = 80 €
- Adhésion + abonnement à *L'Idée Libre* : 67 € + 15 € = 82 €
- Adhésion + abonnement à *La Raison* et à *L'Idée Libre* : 67 € + 13 € + 15 € = 95 €

NOM :	Prénom :
Adresse :	
Code postal :	Ville :
Téléphone :	
Email :	
Fait le	
Signature	

Vous avez la possibilité d'envoyer 2 ou 3 chèques en précisant les dates d'encaissement.

Chèque(s) à l'ordre de « LP 91 » à envoyer avec le bulletin d'adhésion à :

LP 91 chez Françoise ROUSSEAU, 3 place d'Allemagne 91300 MASSY

Attention e-mail de la LP91 : librepensee91@gmail.com

En retour, vous recevrez un reçu fiscal pour l'adhésion.



Saucissonnade du 30 mars 2018 À l'occasion du vendredi dit-Saint

NOM :	Prénom :		
Adresse :			
Code postal :	Ville :		
Téléphone :			
Email :			
Je serai présent(e) :	OUI	NON	
Je m'inscris à la saucissonnade :	OUI	NON	nb de personnes x 10 € =

chèque à envoyer à Jean-François Haffner, 33 résidence Le Bosquet, 91940 Les Ulis



Ont participé à la réalisation de ce numéro : Philippe Bouyries, Gérard Brunet, Grégory Chaboussant, Louis Couturier, André Daudet, Danièle Dugelay, Maurice Gelbard, Jean-François Haffner, Françoise et Daniel Rousseau, Olivier Thomas, Alain Veysset, et la classe de cours moyen de l'école de St Sauves-d'Auvergne grâce à Annie Bachellerie

Fédération nationale de la Libre Pensée

10/12, rue des Fossés Saint Jacques, 75005 PARIS 01 46 34 21 50 – site national : www.fnlp.fr

Pour recevoir la newsletter, s'inscrire à www.fnlp.fr